



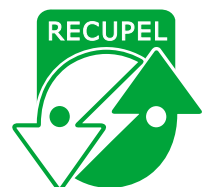
Recupel se consolide et se tourne vers l'avenir

2008 a été pour Recupel une année de consolidation. En 2008 Recupel a étendu la portée de ses services. Ainsi, ceux-ci offrent aujourd'hui une couverture maximale des catégories d'appareils domestiques et professionnels fixées par l'Europe. Pour le reste, l'année 2008 était également entièrement placée sous le signe de l'adaptation à la Directive européenne DEEE, avec entre autres la mise au point des listes de produits et l'application de déclaration aux dix catégories européennes. Tant sur le plan opérationnel (le système Recupel) qu'en ce qui concerne les résultats financiers et la prestation de services administratifs (Recupel en tant qu'organisation), Recupel parvient chaque année à placer la barre un peu plus haut. La recherche de la performance, de la qualité et du service à la clientèle a été une constante au cours des huit années écoulées.

RAPPORT ANNUEL

2008

Recupel recycle vos appareils électriques et électroniques.



AVANT-PROPOS



Cher lecteur,

Cette année, je me réjouis à nouveau de pouvoir commenter les résultats et les accomplissements de Recupel. L'organisation a parcouru un long chemin depuis son lancement en 2001. Année après année, nous nous consacrons au développement du système, tout en tenant compte des souhaits et des besoins des différentes parties.

En 2008, Recupel a réussi à harmoniser au maximum son offre de services avec la Directive européenne. Aussi bien en ce qui concerne la couverture que la présentation des listes de produits, Recupel offre dorénavant une solution administrative simple répondant aux critères de la Directive européenne. La déclaration et la facturation électroniques trimestrielles simplifient le plus possible les démarches administratives pour nos membres. Les résultats de l'enquête effectuée auprès de ces derniers confirment parfaitement leur satisfaction quant à ces changements.

Depuis sa création, Recupel met l'accent sur la qualité et tend vers une amélioration continue de ses processus. À cet effet, une plate-forme informatique performante et de pointe est indispensable. Recupel poursuivra ses efforts au cours des années à venir.

Le caractère transparent de l'organisation est encore accentué grâce aux nouvelles Conventions environnementales à venir. La consultation opérationnelle et stratégique avec les autorités et autres parties concernées est formalisée. L'élaboration d'extranets ciblés garantit la facilité d'accès et l'échange efficace de l'information.

En outre, l'échange d'informations ainsi que la concertation sont capitaux au sein du cadre européen. Dans le cadre du forum DEEE, Recupel peut comparer ses efforts et l'efficacité de son fonctionnement par rapport aux autres pays européens. Recupel continue d'être activement impliquée dans les initiatives de cette plate-forme européenne de systèmes collectifs.

En 2008, la problématique de l'exportation illégale de déchets provenant entre autres d'appareils électriques et électroniques usagés, était au centre des discussions. Il est évident que de telles activités sont inacceptables. Recupel garantit que tous les DEEE collectés via ses canaux sont traités conformément à la législation. Recupel compte sur un contrôle et une maintenance intensifs de la part des trois autorités régionales concernant les circuits illégaux (non agréés), y compris l'exportation illégale de déchets.

Grâce aux efforts fournis par l'ensemble des parties concernées, Recupel a à nouveau pu clôturer l'année 2008 avec d'excellents résultats. Je souhaite donc faire part de toute mon estime à tous ceux qui ont contribué à la réussite de Recupel et les en remercie vivement.

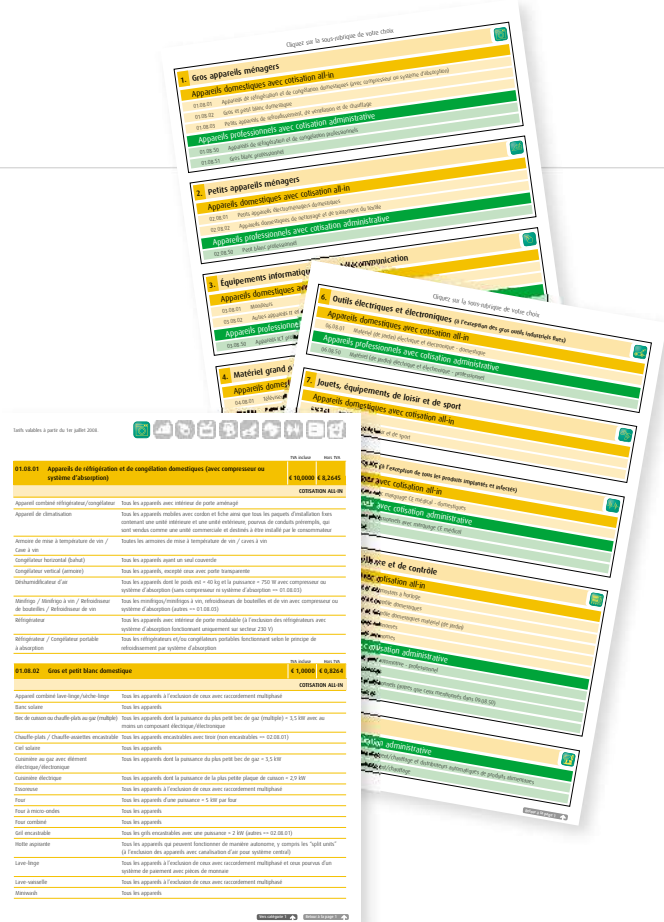
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'W. Quinart', is written over a white background.

Willy Quinart
Directeur général

Une seule liste de produits pour les DEEE domestiques et professionnels

Afin de suivre l'évolution constante dans le domaine des produits et des technologies, Recupel évalue chaque année les listes de produits mises à disposition sur son site Internet. En 2008, ces listes de produits ont subi une modification structurelle, pour la première fois depuis la création de Recupel. La répartition existante de la liste de produits par secteurs a été remplacée par une répartition sur la base des 10 catégories telles qu'indiquées dans la Directive européenne. Il en résulte une liste de produits simplifiée pour les DEEE domestiques et professionnels.

À l'aide d'un moteur de recherche de produits affiné et d'une FAQ encore mieux rédigée, l'information en ligne est plus actuelle que jamais.



Les résultats : la collecte de DEEE à nouveau sur les rails

Depuis 2001, Recupel offre une solution pour l'obligation de reprise des producteurs et importateurs des déchets d'appareils électriques et électroniques domestiques. À l'instar de la solution offerte par Recupel depuis le 1er juillet 2005 pour la reprise et le traitement de dispositifs médicaux et équipements de laboratoire, la société a élargi son système de collecte aux appareils professionnels et de manière tout à fait conforme à la législation européenne.



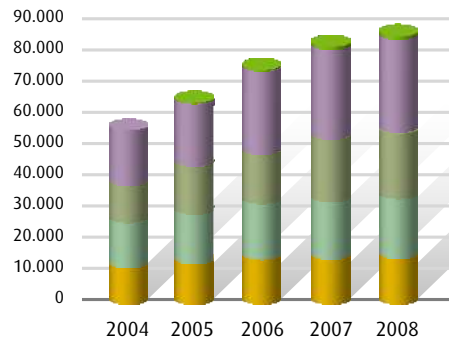
Le système collectif pour la collecte et le traitement des appareils électriques et électroniques domestiques lancé par Recupel en 2001 obtient de brillants résultats. Au fil des années, Recupel collecte de plus en plus d'appareils usagés. En 2008, Recupel confirme à nouveau cette tendance à la hausse. Au total 86.940 tonnes de DEEE domestiques ont été récoltées, soit une hausse de 7% par rapport à 2007. Ce qui signifie qu'en moyenne, Recupel a récupéré 8,15 kg de DEEE par habitant par an, un résultat dépassant largement la norme de 4 kg/habitant imposée par l'Europe.

COLLECTE ET TRANSPORT: CHIFFRES-CLÉS			
	2006	2007	2008
Points de collecte – parcs à conteneurs	518	518	520
Points de collecte – centres de réutilisation	19	19	20
Points de collecte (actifs) – distribution	2.904	3.115	3.319
Total des points de collecte	3.441	3.652	3.859
Appareils collectés (kg/habitant)	7,2	7,7	8,2



Répartition des DEEE collectés par fraction

- **RC:** Appareils de Réfrigération et Congélation
- **GB:** Gros Blanc
- **TVM:** Écrans de télévision et d'ordinateur
- **AUT:** Autres appareils
- **LMP:** Lampes à décharge



	2004	2005	2006	2007	2008
RC	11.537	12.723	13.561	13.934	15.062
GB	15.141	16.649	17.822	18.909	19.108
TVM	12.693	15.340	16.973	18.619	20.120
AUT	18.693	22.921	26.642	28.789	31.421
LMP	-	498*	1.146	1.163	1.229
TOTAL	58.064	68.131	76.144	81.414	86.940

* chiffre basé sur la collecte pendant 6 mois (juillet 2005 – décembre 2005)

Ce résultat de collecte n'était pas une évidence: en raison de l'augmentation des prix des matières premières telles que le cuivre, le fer et l'aluminium, les gros appareils usagés étaient très convoités pendant un certain temps. Recupel a su compenser cette tendance par des résultats remarquables pour les autres fractions. C'est sans doute grâce à l'attention particulière portée à la communication concernant la collecte de petits appareils que cette fraction a enregistré de très bons résultats.

Résultats de recyclage* par fraction et par flux de matériaux en 2008

	GB	RC	TVM	AUT	LMP	Résultats par flux de matériaux	Objectifs légaux**
Métaux ferreux	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	95 %
Métaux non ferreux	100 %	100 %	100 %	99 %	100 %	100 %	95 %
Matières synthétiques	98 %	98 %	92 %	86 %	0 %	91 %	80 %
Autres	22 %	27 %	91 %	3 %	95 %	53 %	
Résultats par fraction	85 %	96 %	93 %	76 %	95 %		
Objectifs légaux**	85 %	85 %	70 %	75 %	80 %		

- **GB:** Gros Blanc
- **RC:** Appareils de Réfrigération et Congélation
- **TVM:** Écrans de télévision et d'ordinateur
- **AUT:** Autres appareils
- **LMP:** Lampes à décharge

* Recyclage = valorisation des matières ** Objectifs imposés par les Conventions environnementales

La collecte de DEEE professionnels est en bonne voie

Les DEEE professionnels doivent également être collectés et traités de manière transparente, durable et efficace, ainsi que conformément aux dispositions légales. En tenant compte de cet objectif, Recupel propose à partir de 2008 un nouveau service complémentaire pour la collecte et le traitement de DEEE professionnels, via la charte Recupel. Cet élargissement de son offre de service a été accueilli de manière positive par les utilisateurs finaux de DEEE professionnels et les premiers résultats de collecte sont très prometteurs.



Recupel investit dans des partenariats stimulants

À tous ses niveaux de fonctionnement, Recupel attache beaucoup d'importance à la collaboration. L'organisation établit des partenariats structurels tant avec les autorités que sur le plan opérationnel.

Recupel entretient une concertation organisée avec les autorités et administrations de la Région flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale. Chaque année se tient une concertation de suivi stratégique avec les trois Régions. Celles-ci siègent d'ailleurs au sein du Conseil d'administration de Recupel et les représentants des secteurs y assistent en tant qu'observateurs. L'année passée, une concertation intensive a eu lieu concernant le dossier des nouveaux cahiers des charges. En juin 2009, les contrats actuels entre Recupel et les entreprises de collecte et de traitement prendront fin. Les nouveaux cahiers des charges pour le renouvellement de ces contrats ont été préparés en 2008 en accord avec les autorités. Recupel ne collabore qu'avec des transporteurs agréés et des centres de traitement autorisés qui

répondent aux normes environnementales très strictes, reprises dans ces cahiers des charges.

Recupel investit également au **niveau exécutif** dans des partenariats qui agissent réciproquement de manière stimulante. La société organise régulièrement des concertations avec les centres de réutilisation et avec la distribution. L'année passée, Recupel a conclu une convention avec les intercommunales flamandes. Cette convention demande aux intercommunales de consacrer davantage d'attention à la communication concernant la problématique de la collecte et du traitement de DEEE afin que le consommateur, en collaboration avec Recupel, soit informé de manière uniforme et régulière. Au cours des années à venir, les intercommunales et Recupel uniront leurs efforts afin de transmettre un message fort concernant la collecte, également au niveau local. En 2008, la campagne de communication de Recupel a été conçue en partie dans cet esprit. Les intercommunales peuvent

utiliser le matériel publicitaire mis à disposition par Recupel. À partir de 2009, la collaboration interactive entre Recupel et les intercommunales sera davantage étendue et l'accessibilité à l'extranet à des fins d'échange de communication sera simplifiée et assouplie.

L'année passée, Recupel a collaboré avec **Coberec**, la Confédération belge de la Récupération, afin d'améliorer l'organisation du réseau de collecte quadrillée de DEEE des entreprises. Les partenaires ont organisé des sessions d'information afin de donner aux ferrailleurs un meilleur aperçu de leurs obligations légales lorsqu'ils enlèvent et stockent des DEEE. Dorénavant, les chiffres de collecte de ces ferrailleurs agréés seront repris dans les chiffres de Recupel.

Recupel investit également dans le dialogue avec ses membres. Recupel a optimisé le portail existant spécialement pour eux.

Transparence: un regard clair sur les provisions constituées par Recupel

L'année passée, Recupel a œuvré à l'amélioration de la transparence de son fonctionnement. Depuis sa création, Recupel constitue chaque année des provisions afin de garantir le futur traitement de DEEE.

À la demande de l'OVAM (société publique des déchets de la Région flamande), BDO, un bureau d'audit, d'expertise comptable et de conseil, a effectué une

analyse indépendante de la situation financière de Recupel. La conclusion de cette étude indique que Recupel mène une gestion financière solide et étayée, qu'une réserve financière donnant des garanties pour le futur est souhaitable et que le calcul des cotisations de Recupel se fait de manière correcte et étayée. Le rapport de BDO a été transmis à la demande de Recupel au Parlement flamand. Pour

toutes ses parties concernées, Recupel développe des extranets sur mesure. Ceux-ci dispensent toutes sortes d'informations ciblées, disponibles sur Internet, de manière intégrée. De cette manière, les autorités reçoivent par exemple un aperçu des résultats de collecte actualisés quotidiennement, les rapports du Conseil d'administration, etc.



Qualité, efficacité des coûts et professionnalisme : les valeurs-clés de Recupel



La collecte, le transport et le traitement des DEEE, l'information et le soutien aux membres, le suivi et le contrôle des déclarations, la détection de resquilleurs, le bon fonctionnement des finances: Recupel recherche la qualité dans tous les segments de son organisation. À ces fins, l'organisation investit dans l'optimisation de ses processus, et harmonise son fonctionnement avec les normes internationales de qualité telles qu'ISO et EFQM. L'évaluation de l'organisation sur la base de standards objectifs et reconnus est également une partie indissociable du bon fonctionnement de Recupel.



L'automatisation a toujours été le fer de lance du fonctionnement de l'organisation. Le chemin vers la simplification administrative, qui a été emprunté il y a quelques années, est suivi de façon résolue en tenant compte de l'efficacité et de la convivialité. Recupel a toujours joué un rôle de pionnier dans le domaine de l'informatique, et l'élaboration de systèmes performants est une priorité. Un exemple de réalisation concrète dans ce domaine est l'introduction d'un système de traçabilité pour le traitement et le suivi clairs des demandes entrantes des membres. Il ressort d'une étude de marché lancée par Recupel parmi ses membres que l'optimisation et la simplification administratives des outils de facturation et de déclaration ont reçu un accueil très favorable.

Un traitement durable selon la législation sur les déchets: Recupel se porte garant

On rapporte régulièrement des faits liés au transport illégal de déchets, et spécifiquement dans le secteur des DEEE. Recupel est consciente que tous les appareils usagés ne se retrouvent pas dans les circuits légaux (agréés). Recupel compte sur un contrôle et une maintenance plus intensifs de la part des autorités régionales afin de dépister ces circuits illégaux. Il est crucial que les appareils usagés récoltés par Recupel ne quittent pas le système collectif. Recupel se porte donc garant pour un enlèvement et un traitement durables conformément à la législation sur les déchets, de tous les appareils récoltés via ses canaux.

Le nombre de membres de Recupel croît sans cesse



Le 31/12/2007, Recupel comptait 3.105 membres pour les appareils domestiques (all-in) et 435 membres pour les appareils professionnels (administratif). Fin 2008, ces chiffres s'élevaient respectivement à 3.306 et 1.774. Il s'agit clairement d'une forte augmentation du nombre de membres actifs au sein du secteur professionnel.

Regard vers l'avenir: vers un climat-DEEE européen changeant?

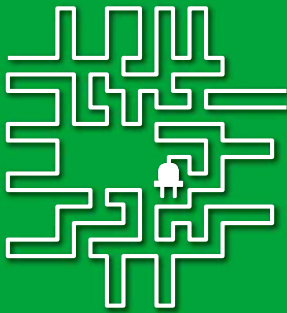
À l'aide de son modèle unique, Recupel est parvenue tout au long de ces huit dernières années à développer une excellente prestation de services, qu'aucun autre État membre européen n'égale. Le système Recupel est considéré, à raison, comme LA référence en matière de collecte et de traitement des DEEE en Europe. La Directive européenne DEEE reste le cadre de fonctionnement le plus important pour le système Recupel. Depuis l'entrée en vigueur de cette directive, une révision de celle-ci est déjà en vue. L'Europe continuera donc au cours des prochaines années à donner le ton en matière de collecte de DEEE en Belgique. L'élaboration concrète de cette révision n'est jusqu'à présent pas connue ce qui implique que l'impact sur le fonctionnement de Recupel ne peut être évalué à ce jour. Toutefois, Recupel s'engage à continuer de garantir une collecte et un traitement durables, de qualité et économiques des DEEE via son système collectif.



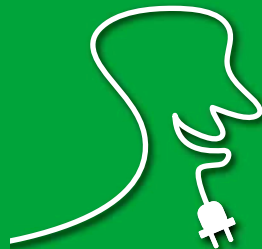
Recupel informe et sensibilise

En 2008, Recupel a consacré énormément d'attention à la problématique de la collecte et du traitement d'appareils électriques et électroniques. Recupel a recherché un symbole rassemblant tous les appareils électr(on)iques, et l'a trouvé sous l'apparence d'un fil blanc. Un fil blanc doté d'une prise faisant comprendre très simplement au grand public ce qu'il y a lieu de faire et de ne pas faire avec les appareils électriques et électroniques usagés. Une attention toute particulière a été consacrée à la collecte et au traitement des petits appareils électriques et électroniques ainsi que des lampes à économie d'énergie. Une campagne nationale s'est déroulée de la mi-juin jusqu'à décembre 2008, avec des spots télévisés sur les chaînes nationales principales, des publicités dans une large sélection de magazines et dans tous les grands journaux ainsi qu'une présence importante sur les panneaux d'affichage, les abris de bus et de tram.

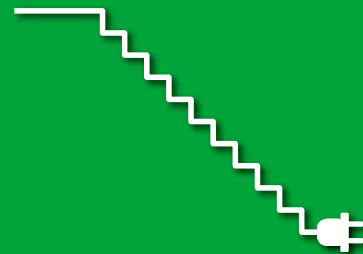
Les résultats d'une étude de marché lancée début 2009 montrent que cette campagne, dans un style et un look entièrement nouveaux, a beaucoup plu et a très bien été comprise par le grand public.



Il y a une issue simple pour vos appareils électriques et électroniques usagés.



Séparez-vous de vos appareils usagés avec le sourire.



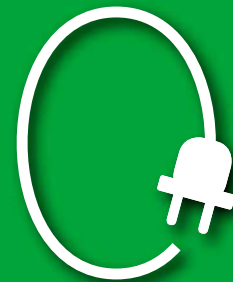
Sortez les appareils usagés de votre cave ou de votre grenier afin de les faire recycler d'une manière adéquate.



Gardez les appareils usagés hors du sac poubelle.



Vous ne savez pas quoi faire de vos appareils électriques et électroniques usagés? Recyclez-les via le parc à conteneurs ou votre commerçant.



Rapporter vos appareils électriques et électroniques usagés ne vous coûte rien.

Recupel participe aux salons professionnels

En 2008, Recupel a participé à Laborama, le salon des professionnels du laboratoire.

La structure de Recupel

L'asbl Recupel a été constituée comme organisation par les organismes de gestion sectoriels. Leur nombre est resté inchangé en 2008, à savoir sept. Les sept organismes de gestion sectoriels représentent chacun les groupes de produits bien définis ci-après:

BW-Rec

Gros appareils électroménagers, gros et petit blanc professionnel et distributeurs automatiques.

Recupel AV

Appareils audio-vidéo domestiques et professionnels.

Recupel SDA

Petits appareils domestiques.

Recupel ICT

Équipements informatiques, de télécommunication et de bureaux, équipements ICT professionnels et distributeurs automatiques.

Recupel ET&G

Outillage électrique (de jardin) domestique et professionnel.

LightRec

Luminaires et lampes à décharge.

MeLaRec

Équipements de sport, dispositifs médicaux domestiques et professionnels, appareils de laboratoire et appareils de mesure et de test.



Roger Erzeel
PRÉSIDENT
(BW-REC)



Johnny Beeckaert
VICE- PRÉSIDENT
(LIGHTREC)



Werner Donckers
VICE- PRÉSIDENT
(RECUPEL ICT)



Luc Meert
VICE- PRÉSIDENT
(MELAREC)



Ronald Spaans
VICE- PRÉSIDENT
(RECUPEL AV)



Chris Baeten
VICE- PRÉSIDENT
(RECUPEL SDA)



Jean-Pierre Van Keer
VICE- PRÉSIDENT
(RECUPEL ET&G)



Peter Binnemans
ADMINISTRATEUR
ET SECRÉTAIRE (FEE)



Harry Beullens
ADMINISTRATEUR
(RECUPEL ET&G)



Dimitri Peeters
ADMINISTRATEUR
(RECUPEL SDA)



Rob Geeraerts
ADMINISTRATEUR
(LIGHTREC)



Eric Theunis
ADMINISTRATEUR
(RECUPEL ICT)



Dirk Van Assche
VICE- PRÉSIDENT
(BW-REC)



Richard Van den Broeck
ADMINISTRATEUR
(MELAREC)



Paul Lits
ADMINISTRATEUR
(RECUPEL AV)



Christian Vanhuffel
ADMINISTRATEUR
(AGORIA)

Le Conseil d'administration de Recupel est composé de deux représentants de chaque secteur et d'un représentant des fédérations professionnelles fondatrices Agoria et FEE.

BILAN DE RECUEPEL

Gestion Financière (en €)	2008	2007
ACTIF		
<i>Immobilisations incorporelles</i>	49.636,86 €	85.054,08 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	2.688.200,21 €	2.132.997,08 €
<i>Immobilisations financières</i>	0,00 €	0,00 €
Actifs immobilisés	2.737.837,07 €	2.218.051,16 €
<i>Créances à un an au plus</i>	13.892.266,47 €	5.019.930,55 €
<i>Valeurs disponibles</i>	10.799.251,00 €	5.061.903,09 €
<i>Compte de régularisation</i>	48.099,29 €	69.544,81 €
Actifs circulants	24.739.616,76 €	10.151.378,45 €
TOTAL DE L'ACTIF	27.477.453,83 €	12.369.429,61 €
PASSIF		
<i>Provisions pour risques et charges</i>	1.076.416,68 €	486.416,68 €
Provisions	1.076.416,68 €	486.416,68 €
<i>Dettes à moins d'un an</i>	26.400.676,37 €	11.878.252,29 €
<i>Comptes de régularisation</i>	360,78 €	4.760,64 €
Dettes	26.401.037,15 €	11.883.012,93 €
TOTAL DU PASSIF	27.477.453,83 €	12.369.429,61 €
RESULTAT DE L'ANNEE COMPTABLE		
<i>Chiffre d'affaires</i>	33.771.604,30 €	28.488.663,41 €
Produits d'exploitation	33.771.604,30 €	28.488.663,41 €
<i>Services et biens divers</i>	-31.570.763,85 €	-26.759.257,56 €
<i>Rémunérations, charges sociales et pensions</i>	-929.615,76 €	-1.165.540,67 €
<i>Amortissements et réductions de valeur</i>	-777.220,87 €	-645.419,21 €
<i>Provisions pour risques et charges</i>	-590.000,00 €	6.544,09 €
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-33.398,89 €	-28.598,25 €
Frais d'exploitation	-33.900.999,37 €	-28.592.271,60 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	-129.395,07 €	-103.608,19 €
<i>Produits financiers</i>	137.695,52 €	112.652,65 €
<i>Charges financières</i>	-8.300,45 €	-9.044,46 €
<i>Charges exceptionnelles</i>	0,00 €	0,00 €
RESULTAT A REPORTER	0,00 €	0,00 €

BILAN DES SECTEURS

GESTION FINANCIÈRE (en €)

Les chiffres incluent le volet professionnel
(Ceci ne s'applique pas à SDA)

	BW-Rec	Recupel AV consolidé	Recupel SDA	Recupel ICT consolidé	Recupel ET&G	LightRec	MeLaRec
ACTIF							
Créances à un an au plus	8.583.507,30 €	3.386.972,44 €	1.361.059,38 €	1.904.870,88 €	1.551.697,35 €	5.524.309,01 €	1.308.826,61 €
Valeurs disponibles	84.987.102,18 €	68.851.543,24 €	30.438.835,55 €	33.208.087,81 €	13.728.404,55 €	37.771.174,45 €	2.791.846,23 €
Compte de régularisation	140,29 €	82,19 €	44,84 €	82,56 €	1.148,30 €	655,92 €	9,41 €
ACTIFS CIRCULANTS	93.570.749,77 €	72.238.597,87 €	31.799.939,77 €	35.113.041,25 €	15.281.250,20 €	43.296.139,38 €	4.100.682,25 €
TOTAL DE L'ACTIF	93.570.749,77 €	72.238.597,87 €	31.799.939,77 €	35.113.041,25 €	15.281.250,20 €	43.296.139,38 €	4.100.682,25 €

PASSIF

Résultat reporté	10.694.064,41 €	27.743.732,99 €	22.304.724,69 €	18.233.182,32 €	11.501.385,96 €	27.757.140,65 €	3.081.127,44 €
CAPITAUX PROPRES	10.694.064,41 €	27.743.732,99 €	22.304.724,69 €	18.233.182,32 €	11.501.385,96 €	27.757.140,65 €	3.081.127,44 €
Provisions pour risques et charges	81.275.884,83 €	40.855.136,53 €	8.863.030,05 €	14.741.155,15 €	3.281.776,71 €	13.326.028,19 €	168.822,82 €
PROVISIONS	81.275.884,83 €	40.855.136,53 €	8.863.030,05 €	14.741.155,15 €	3.281.776,71 €	13.326.028,19 €	168.822,82 €
Dettes à un an au plus	1.600.732,27 €	3.639.660,97 €	632.122,40 €	2.138.632,47 €	497.658,37 €	2.212.696,29 €	850.595,51 €
Comptes de régularisation	68,26 €	67,38 €	62,63 €	71,31 €	429,16 €	274,25 €	136,48 €
DETTES	1.600.800,53 €	3.639.728,35 €	632.185,03 €	2.138.703,78 €	498.087,53 €	2.212.970,54 €	850.731,99 €
TOTAL DU PASSIF	93.570.749,77 €	72.238.597,87 €	31.799.939,77 €	35.113.041,25 €	15.281.250,20 €	43.296.139,38 €	4.100.682,25 €

RÉSULTAT (au 31 décembre 2008)

Chiffre d'affaires	10.701.901,64 €	3.655.112,60 €	1.395.841,46 €	2.856.433,79 €	1.680.459,19 €	5.689.715,45 €	1.063.958,09 €
Autres produits d'exploitation	166.874,04 €	168.695,31 €	11.963,47 €	290.934,26 €	298.222,11 €	411.682,44 €	530.860,32 €
PRODUITS D'EXPLOITATION	10.868.775,68 €	3.823.807,91 €	1.407.804,93 €	3.147.368,05 €	1.978.681,30 €	6.101.397,89 €	1.594.818,41 €
Achats	-5.750.435,30 €	-5.269.071,83 €	-406.781,61 €	-3.306.301,25 €	-179.590,05 €	-1.352.187,63 €	-43.517,29 €
Services et biens divers	-1.256.188,28 €	-1.342.257,13 €	-1.124.523,83 €	-1.486.915,08 €	-1.047.923,15 €	-2.514.056,63 €	-1.265.874,59 €
Dépréciation	-81.027,24 €	-400.929,97 €	-83.322,49 €	-37.173,16 €	-104.634,65 €	-37.028,62 €	-6.863,87 €
Provisions pour risques et charges	-13.415.709,35 €	-6.627.065,22 €	-1.448.455,40 €	-1.992.736,43 €	401.011,99 €	-3.018.729,67 €	-80.587,16 €
Autres frais d'exploitation	-493.961,54 €	-462.503,39 €	-161.568,18 €	-319.567,04 €	-197.756,59 €	-284.320,39 €	-9.249,47 €
FRAIS D'EXPLOITATION	-20.997.321,71 €	-14.101.827,54 €	-3.224.651,51 €	-7.142.692,96 €	-1.128.892,45 €	-7.206.322,94 €	-1.406.092,38 €
Résultat d'exploitation	-10.128.546,03 €	-10.278.019,63 €	-1.816.846,58 €	-3.995.324,91 €	849.788,85 €	-1.104.925,05 €	188.726,03 €
Produits financiers	3.856.735,22 €	3.319.684,53 €	1.424.333,55 €	1.542.331,96 €	501.873,45 €	1.649.423,83 €	85.682,90 €
Charges financières	-46.988,19 €	-27.924,14 €	-12.308,11 €	-3.526,94 €	-810.893,19 €	-10.302,98 €	-416,54 €
Résultat avant impôts	-6.318.799,00 €	-6.986.259,24 €	-404.821,14 €	-2.456.519,89 €	540.769,11 €	534.195,80 €	273.992,39 €
Impôts	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultats à reporter	-6.318.799,00 €	-6.986.259,24 €	-404.821,14 €	-2.456.519,89 €	540.769,11 €	534.195,80 €	273.992,39 €

CONCLUSION DU PRÉSIDENT L'industrie opte pour la continuité



Depuis sa création en 2001, l'asbl Recupel a enregistré de nombreuses réussites. Et huit ans après, notre organisation enregistre encore d'excellents progrès concernant la collecte et le traitement d'appareils électriques et électroniques. Nous avons pu clôturer l'année 2008 avec un résultat de collecte total de 86.940 tonnes de DEEE domestiques, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année passée.

Outre les résultats de collecte en progression, le système Recupel enregistre chaque année une augmentation du nombre de ses membres.

Recupel œuvre donc continuellement à l'amélioration de son offre de service et à l'élargissement de sa portée.

Le succès du système est en grande partie dû à la bonne interaction entre les entreprises et Recupel. L'organisation met ses années d'expérience et d'expertise à la disposition de l'industrie et les importateurs et producteurs, de leur côté, trouvent en Recupel un partenaire fiable à qui ils peuvent confier l'exécution pratique de leur obligation de reprise.

Recupel est consciente de l'importance de sa mission pour la société et de ses responsabilités envers le grand public sur le plan de l'information et de la communication.

Depuis sa création, Recupel consacre la plus grande attention à la protection de l'environnement au moyen de la collecte organisée et du traitement écologique de tous les déchets d'équipements électriques et électroniques. À cet effet, l'organisation respecte les normes environnementales très strictes imposées par les autorités et compte sur la collaboration de toutes les parties, de celle des importateurs/producteurs à celle de l'utilisateur final/consommateur.

Recupel prend sa mission de communication très à cœur et lance chaque année une campagne d'information et de sensibilisation nationale à grande échelle, à destination du grand public. Et 2008 ne fut pas une exception à la règle. En 2009, nous souhaitons aller encore plus loin en collaborant de manière très active avec les intercommunales afin de renforcer le message de la collecte, également 'sur le terrain'.

Le système Recupel reste un exemple pour de nombreux pays européens qui lancent eux-mêmes aujourd'hui un système de recyclage collectif ou dont le système de collecte n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements.

Aujourd'hui, je constate avec fierté que nous avons constitué au cours de ces huit dernières années un système très solide, fiable et fonctionnant de manière optimale, et je me tourne donc, en toute confiance, vers l'avenir.

Roger Erzeel
Président Recupel asbl

COLOPHON

Éditeur responsable

Willy Quinart,

Boulevard A. Reyers 80, 1030 Bruxelles

Responsable du projet

Katrien Verfaillie

Rédaction texte néerlandais

Pantarein, Katelijne Norga

Design, production & coordination

CDN Communication, Wemmel

Ce document est également disponible en néerlandais, en anglais et en allemand.

Dit document is ook beschikbaar in het Nederlands, het Engels en het Duits.

This document is also available in Dutch, English and German.

Dieses Dokument ist auch in niederländischer, englischer und deutscher Sprache erhältlich.

Recupel asbl

Boulevard A. Reyers 80 - 1030 Bruxelles

0800 403 87 - www.recupel.be

Recupel recycle vos appareils électriques et électroniques.

